Image not found or type unknown

› Forum › Droits des salariés › Peut-on cumuler deux cdi ? Imprim

Par **Kamel_17**, le **21/09/2012** à **23:31**

Bonsoir ;
J'aurais voulu savoir s'il est légal d'avoir deux boulots en même temps ?

Je travaille actuellement dans une entreprise (5H du matin jusqu'à 9h AM) , et il a trouvé un autre job à plein temps ,

Ma question est de savoir ; s'il peut se ranger avec son patron est ce qu'il a le droit de cumuler deux CDI ?

Merci à ceux qui prendront le temps de me répondre.

Par **janus2fr**, le **22/09/2012** à **08:27**

Bonjour,
Nous voudrions bien vous répondre, mais votre message est difficilement compréhensible.
Vous dites "Je travaille actuellement dans une entreprise (5H du matin jusqu'à 9h AM)" puis ensuite "et il a trouvé un autre job à plein temps" ! Un coup "je", un coup "il" ?
Ensuite que voulez-vous dire par "s'il peut se ranger avec son patron" ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés